



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE,

en charge des transports interinsulaires

ARRETE N° 006705 / MLA / DPAM du

30 JUL. 2018

Proclamant les résultats de la session d'examen conduisant à l'obtention du **certificat de pilote lagonaire (CPL)** tenue à Papeete (Tahiti) du 25 au 28 juin 2018.

LE MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
en charge des transports interinsulaires

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 653/PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires ;
- Vu l'arrêté n° 838/CM du 20 juin 2002 portant nomination de Mme Catherine ROCHETEAU en qualité de chef du service de la navigation et des affaires maritimes ;
- Vu l'arrêté n° 1512/CM du 8 novembre 2007 relatif à la direction polynésienne des affaires maritimes ;
- Vu l'arrêté n° 5329/MLA du 4 juin 2018 portant délégation de signature au profit de Mme Catherine ROCHETEAU, directrice des affaires maritimes polynésiennes ;
- Vu l'arrêté n° 603/CM du 9 mai 2012 modifié, portant création du certificat de pilote lagonaire, en fixant les prérogatives, le règlement des examens ainsi que les conditions générales de sa délivrance ;
- Vu l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 relatif aux programmes de formation, et de certification ainsi qu'aux modalités générales conduisant à la délivrance du certificat de pilote lagonaire ;
- Vu la décision n° 1669/MET/DPAM du 21 février 2018 modifiée, portant ouverture des sessions d'examen des modules 2 et 3 conduisant à l'obtention du certificat de pilote lagonaire (CPL) et du module 7 conduisant à l'obtention du certificat de patron lagonaire pêche et cultures marines (CPLPCM), au titre de l'année 2018 ;
- Vu la décision n° 5546/MLA/DPAM du 15 juin 2018 arrêtant la liste des candidats(es) autorisé(es) à se présenter aux épreuves d'évaluation conduisant à l'obtention du certificat de pilote lagonaire (CPL), organisées à Papeete (Tahiti) du 25 au 28 juin 2018 inclus ;
- Vu la décision n° 6260 /MLA/DPAM du 13 juillet 2018 portant désignation des membres de la commission d'examen des modules ouverts lors des sessions d'examen conduisant à l'obtention du certificat de pilote lagonaire (CPL) prévues à Taiohae (Nuku-Hiva) du 11 au 14 juin 2018, et à Papeete (Tahiti) du 25 au 28 juin 2018 ;
- Vu le procès-verbal n° 04-2018/CPL du 24 juillet 2018 de la commission d'examen réunie pour la délivrance du certificat de pilote lagonaire (CPL) - session d'examen n° 04-2018/CPL tenue au centre d'examen de Papeete (Tahiti) du 25 au 28 juin 2018.

Ampliations :

PR	1
VP	1
SGG	1
REG	1
MLA	1
DPAM	1
Int. s/c DPAM	1
JOPF	1

ARRETE

Article 1er. - Le présent arrêté proclame les résultats prononcés par la commission d'examen réunie pour la délivrance du certificat de pilote lagonaire (CPL) – session d'examen n° 04-2018/CPL tenue au centre d'examen de Papeete (Tahiti) du 25 au 28 juin 2018.

Article 2. - La commission d'examen a décidé de valider le **module 2 « conduite du navire »**, tel que prévu par l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 susvisé, aux candidats suivants :

Candidats inscrits : 16

Candidats présents : 16

NOM	Prénoms
BOURLIGUEUX	Nuihau, Lionel
FEARON	Teoni
HERLAUD	Michael
JAUBERT	Philippe
KAUTAI	Vaihei, Afton
MAHAI	Tereva
MEJEAN	Maxime
PARKER	Milton
PICARD	Heifara
RICHARD	Rémy, Jean-Marie
RICHMOND	Manuiti, Franck
SEITZ	Christophe
TARAUNU	Marc
TEGAKAU	Max, Tetautahi
TEHAAMARU	Raina
VILLENEUVE	Eric, Pierre

Article 3. - La commission d'examen a décidé de valider le **module 3 « contrôle de l'exploitation du navire »**, tel que prévu par l'arrêté n° 604/CM du 9 mai 2012 susvisé, aux candidats suivants :

Candidats inscrits : 21

Candidats présents : 21

NOM	Prénoms
ANAHOA	Andrew
BELLAIS	Alphonse, Rehia, Rahui
BOURLIGUEUX	Nuihau, Lionel
DUBRAY	Marurai
FEARON	Teoni
HAHE	Marc
HERLAUD	Michael
JAUBERT	Philippe
KAUTAI	Vaihei, Afton
MAHAI	Tereva
MAINNEMARE	Damien
PICARD	Heifara
RICHARD	Rémy, Jean-Marie
RICHMOND	Manuiti, Franck
SEITZ	Christophe
TAMAEHU	Laurence, Eva
TARAUNU	Marc
TEGAKAU	Max, Tetautahi
TEHAAMARU	Raina
TEKOPUNUI	Nicolas
VILLENEUVE	Eric, Pierre

Article 4. - La directrice est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

30 JUL. 2018

Pour Ampliation,
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



A handwritten signature in black ink, appearing to read "T. Fenuaiti".

T. FENUAITI

Pour Le Ministre
du logement
et de l'aménagement
du territoire,
en charge des transports interinsulaires
et par délégation,
La directrice des affaires
maritimes polynésiennes

Catherine ROCHETEAU



Handwritten scribbles or faint markings in the upper left quadrant.

Faint handwritten markings or symbols in the upper right quadrant.

